



Relations
internationales
et Francophonie
Québec

COOPÉRATION FRANCE-QUÉBEC

PRIX DE THÈSE EN COTUTELLE France-Québec Concours 2018

Les prix de thèse en cotutelle récompensent les meilleures thèses produites dans le cadre d'une convention de cotutelle franco-québécoise. Ils sont remis chaque année à une lauréate ou un lauréat français et à une lauréate ou un lauréat québécois par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec et le Consulat général de France à Québec.

1. OBJECTIFS DU CONCOURS

- Valoriser le doctorat en cotutelle France-Québec
- Souligner l'excellence de travaux réalisés entre la France et le Québec
- Promouvoir la relation France-Québec

2. PRIX

- Une bourse de 1 500 \$ CA pour chacune des deux personnes lauréates
- La promotion des travaux effectués pendant le doctorat sur les sites Web du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et du Consulat général de France à Québec

3. FRÉQUENCE DU CONCOURS

Le concours est ouvert de la fin février à la fin avril chaque année. Les prix sont remis lors des Journées de la relève, organisées à l'automne par l'Acfas.

4. ADMISSIBILITÉ

Sont admissibles au concours les personnes ayant :

- soutenu leur thèse au cours de l'année 2017;
- soumis personnellement leur candidature;
- soumis leur candidature au plus tard le lundi 30 avril 2018¹;
- soumis toutes les pièces demandées pour l'évaluation du dossier.

¹ Aucune candidature, sans exception, ne pourra être acceptée après cette date.

5. CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- pertinence avec la coopération franco-qubécoise;
- contribution à la discipline;
- qualité des recommandations;
- publications (préciser la notoriété de la revue), prix et distinctions le cas échéant.

6. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les candidatures québécoises sont soumises à un comité de sélection spécialisé dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la coopération France-Québec. Elles sont analysées en fonction des critères d'évaluation.

Les candidatures françaises sont soumises à la Mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur (MEIRIES) du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

7. PRÉSENTATION DES CANDIDATURES

Date limite de transmission des candidatures : le lundi 30 avril 2018

Pièces à transmettre numériquement, en format **PDF** et **ZIP**, en un seul envoi :

- résumé de la thèse (1 page maximum);
- curriculum vitæ **avec mention de la nationalité de la candidate ou du candidat**;
- copie de la convention de cotutelle;
- lettre de recommandation de chaque directrice ou directeur de thèse;
- un rapport externe (idéalement un document rédigé uniquement par un rapporteur externe aux établissements d'attache de la candidate ou du candidat ou tout autre document rédigé par au moins un rapporteur externe aux établissements d'attache).

Un dossier incomplet ne sera pas admissible.

8. ADRESSE D'EXPÉDITION OU POUR DEMANDE DE RENSEIGNEMENT

Les documents doivent être acheminés simultanément, par courriel, **en format ZIP**, aux deux endroits suivants :

Service scientifique (Bureau de Montréal)
Consulat général de France à Québec
Courriel : adjscience@consulfrance-quebec.org

Direction France
Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie
Courriel : direction.france@mri.gouv.qc.ca

Un accusé de réception vous sera transmis par courriel dès la réception de votre dossier de candidature.